



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VESANCY

Du 17/09/2024
(Convocation 10/09/2024)

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembres à vingt heures quinze, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 septembre 2024, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard MUGNIER, Maire.

Présents : M. Bernard MUGNIER (Maire), Mme Françoise FONTAINE (1^{er} adjointe), M. Gilles BILLION (2^{ème} adjoint), MM. Arnaud MAILLARD, Adrien ORIEZ, Mme Ghislaine SEILER, M. Damien GRENIER, Mme Françoise CONSANI, MM. Mark BÜTTNER et Eric DUCRET, conseillers municipaux

Absent : M. Philippe HOULLEMARE, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Mme Françoise FONTAINE

Début de séance : 20h18

- **Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 25 juin 2024.**

RESSOURCES HUMAINES - Rapporteur Madame Françoise FONTAINE

1. POINT SUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN ET AGENT POLYVALENT

Mme Elodie M. qui avait pris ses fonctions le 1^{er} juillet dernier a donné sa démission.

2 recrutements ont été lancés :

* 1 poste de vacataire pour : agent d'entretien et remplacement périscolaire pour le ménage des 3 classes et les extérieurs du château (cour, préau...).

* 1 poste de 30h annualisées pour un agent polyvalent (périscolaire, aide maternelle, administratif et ménage).

La période des vacances d'été n'étant pas propice au recrutement il y a eu peu de candidatures tout de même 2 postulantes avec un parcours intéressant. Mme Anaïs M. s'est montrée très motivée avec une expérience en tant d'ATSEM à Gex. Elle a pris ses fonctions le 2 septembre 2024.

Le poste de vacataire est occupé par Monsieur P. qui a pu effectuer le ménage des classes avant la rentrée.

2. POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions. La 3^{ème} classe mise en place dans le point rencontre est fonctionnelle.

61 élèves sont répartis en 3 classes : 20-21-20

Notre nouvelle agente polyvalente intervient dans la classe de Mme Manon L. le matin durant 1h30.

Mme FONTAINE décrit une journée type de l'Agent

3. CONVENTION PISCINE

Chaque année, les enfants scolarisés à l'école de Vesancy bénéficient de cours de natation délivrés à la piscine municipale de Gex. La commune de Gex a octroyé des créneaux pour les deux classes mais à des jours et heures différentes.

La Commune de Gex nous a transmis une convention d'utilisation de la piscine pour 16 séances (8 séances pour les petits et 8 séances pour les grands) dispensées du 9 juin au 4 juillet 2025, les mardi, jeudi et vendredi.

Le coût prévisionnel de cette activité représente 2 816 € décomposé de la manière suivante :

- 16*100 € : 1 600 € pour le transport (estimatif)
- 16*76 € : 1 216 € pour les entrées (forfait avec Maître-Nageur Sauveteur).

Afin de réserver le créneau pour l'école de Vesancy, il est proposé d'autoriser le Maire à signer cette convention. (Pour information les dépenses piscine en 2024 se sont élevées à 2 614 €)

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- **AUTORISE** le Maire à signer cette convention.

4. PERMIS DE LA NOUVELLE ECOLE

Le permis de Construire a été accordé en Juin, aujourd'hui il est purgé de tout recours.

L'appartement de l'agent technique a été libéré, les cuves de gaz devraient être enlevées prochainement.

ATELIER B est en train de préparer le dossier de consultation pour les entreprises. Pour information M. Stéphane TAILLANDIER remplace Mme JOLY, il s'occupera donc de la partie technique du dossier. Le démarrage des travaux est prévu pour janvier 2025.

5. NOUVEAUX LOTISSEMENTS :

- A) Les Allées de la Fruitière : 8 maisons ont été livrées. Il reste encore les deux logements sociaux et encore quelques travaux à effectuer : les abords, le mur, les places de parking, la borne à incendie à déplacer, le coffret orange à enterrer.
Il y a lieu de vérifier le bon fonctionnement de l'air de retournement et de revoir avec C&V la pose des pierres du Mur.
- B) Bottenay : tous les propriétaires ont emménagé, le certificat de conformité a été rédigé.

6. AMENAGEMENT DU BOURG ET NOUVELLE CIRCULATION RUE DE LA FRUITIERE

L'écluse qui est en direction de Gex a été écartée pour laisser passer les moissonneuses batteuses. Le sens de la priorité n'est pas logique, il serait peut-être bien de le modifier. A VOIR

Les séparateurs + poteau + bacs à fleurs vont être installés fin septembre. Mmes SEILER et CONSANI s'occuperont d'acheter et mettre en place les fleurs.

Concernant le sens interdit rue de la Fruitière celui-ci a été installé en août. Des flyers ont été distribués aux résidents de cette rue et l'information a été publiée sur Panneau Pocket.

FETE ET CEREMONIE : Rapporteur Mesdames Françoise FONTAINE et Ghislaine SEILER

7. POINT SUR LA FETE DU VILLAGE DU 6 JUILLET

Malgré un temps maussade la fête du village a eu lieu et sera renouvelée en 2025.

Un verre de l'amitié sera offert aux bénévoles le 22 novembre prochain dans la salle Balthazar.

Le PEVV demande à ce que la commune participe au frais de décorations à hauteur de 200 €.

ACCORD

8. CEREMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La cérémonie aura lieu le vendredi 27 septembre à 19h dans la salle Balthazar. Les membres du conseil municipal sont conviés afin de se présenter aux nouveaux administrés. 6 élus répondent présents.

9. DOSSIERS EN COURS

- Déclarations Préalables (DP) :

N° de dossier	Adresse du projet	Description	Etat
DP 00143624B0015	453 rue du château	Menuiseries, fenêtres	ACCORD
DP 00143624B016	137 chemin du Crêt	Création fenêtres de toit avec volet roulant	ACCORD
DP 00143624B017	163 chemin de pré Richard	Isolation par l'extérieur et volets roulants	ACCORD
DP 00143624B018	288 route de Bottenay	Pergola	Classé sans suite
DP 00143624B019	162 route de Bottenay	Installation Pompe à Chaleur	ACCORD
DP 00143624B020	225 route du Creux	Pose de vitrage	ACCORD
DP 00143624B021	280 route de Bottenay	Clôture	En cours d'instruction
DP 00143624B022	84 route de Bottenay	14 panneaux photovoltaïques	En cours d'instruction

DIVERS

10. NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

A partir du 1er octobre les horaires d'accueil de la Mairie vont changer, afin qu'ils correspondent au mieux aux heures de présence de l'agent d'accueil. Les propositions ont été discutées entre le personnel et l'exécutif.

La Mairie sera donc ouverte au public comme ceci :

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00
+ mardi de 14h30 à 19h00

Cette nouvelle organisation permettra d'ouvrir 1h de plus au public, elle sera effective dès le 1er octobre 2024.

11. AFFOUAGE 2024

Une société a répondu favorablement à l'offre de l'ONF, cependant la commune ne connaît pas encore la date du début des travaux. Le Maire précise que la parcelle 24 est en zone de quiétude il paraît donc difficilement possible de réaliser les coupes de l'affouage cette année.

12. LA VESANCIERE

Il est proposé d'éditer la Vesancière deux fois dans l'année au lieu de 4. Ceci dans le but de soulager Mme JONKER qui effectue ce travail bénévolement. **ACCORD** à partir de 2025.

13. POINT SUR LES COMMISSIONS COMMUNALES

RAS

14. POINT SUR LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES ET CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RAS

15. DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

A voir en fonction des prochains points à aborder.

La séance est levée à 22H08

La Secrétaire de séance
Françoise FONTAINE

Le Président de séance et Maire
Bernard MUGNIER